

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	25.09.2022	16h52		DFDS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe Vert'Libéral-Le Centre	Lié à (obligatoire) : ad 22.158
Titre : Amendement au postulat Anne Bramaud du Boucheron 22.158, du 20 avril 2022, Mesurer les coûts environnementaux et pouvoir choisir la sobriété numérique	
Contenu : Le Conseil d'État est prié de présenter un rapport d'information sur le coût énergétique et l'empreinte carbone de la digitalisation <i>des activités de l'État</i> . Pour ce faire, il évaluera (<i>suppression de : en s'appuyant sur des données locales et des études générales à ce propos,</i>) la consommation énergétique <i>de l'administration</i> cantonale, actuelle et projetée, en lien avec la transition numérique initiée.	
Motivation (facultatif) : Afin de pouvoir s'appuyer sur des données accessibles et fiables, nous proposons de limiter cette étude aux activités de l'État. Cette démarche nous permet de lancer une réflexion ciblée sur le coût énergétique de la digitalisation de l'administration et sur son optimisation, en vue d'évaluer l'opportunité de développer une stratégie de « sobriété numérique » cantonale.	

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Caroline Plachta		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Manon Freitag	Maxime Auchlin	Aël Kistler
Brigitte Leitenberg	Sarah Pearson Perret	Martine Donzé
Magali Brêchet	Jennifer Hirter	Pierre-Yves Jeannin
Blaise Fivaz	Mireille Tissot-Daguette	Michelle Grämiger